

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 2 · PROJET 2027 — RÉUSSIR ENSEMBLE

Plan d'urgence pour les PME

Réactualisation, sélection et chiffrage des propositions du livre blanc IDEE PME « Faisons de la France une terre d'entrepreneurs »

Des 62 propositions publiées en mars 2021, dans un monde à taux zéro, aux huit mesures d'un plan d'urgence chiffré pour septembre 2026, avec une OAT à 10 ans au-dessus de 4,4 %.

Élysée Conseils — Philippe Agnelli, président

21 septembre 2026 · Version 1, document de travail en construction

EN BREF

Les idées de ce plan viennent d'une source identifiée : le livre blanc du syndicat IDEE PME, publié le 31 mars 2021. Nous en avons repris l'intégralité, proposition par proposition, puis nous avons fait le travail que ce texte ne pouvait pas faire en 2021 : le confronter aux lois votées depuis, aux données publiées en 2026 et à des taux d'intérêt passés de zéro à plus de 4 %.

Ce travail de mise à jour et de sélection aboutit à un tri net : 19 propositions retenues et regroupées en huit mesures, 4 déjà satisfaites ou devenues sans objet, 7 écartées, 2 renvoyées vers d'autres chapitres du programme, les autres conservées en réserve.

Coût public estimé : environ 0,8 Md€ la première année et 1,8 Md€ en rythme de croisière, soit une fraction de ce que coûteraient les propositions d'origine. La seule exonération des bénéfices mis en réserve aurait coûté à elle seule 4 à 5 Md€ par an.

Sommaire

1. D'où viennent ces idées : le livre blanc IDEE PME
 2. Notre méthode de mise à jour et de sélection
 3. Le constat de septembre 2026
 4. Ce que 2026 a déjà réglé ou rendu sans objet
 5. Ce que la remontée des taux change
 6. Les huit mesures du plan d'urgence
 7. Le chiffrage d'ensemble
 8. Les propositions écartées
 9. Les chantiers en construction
 10. Sources, avec leur date
- Annexe. Le devenir des 62 propositions, une par une

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Document de travail n° 1 — Analyse du livre blanc IDEE PME : structure, lecture critique et grille d'intégration des 62 propositions dans le Projet 2027 (version corrigée du 21 septembre 2026). Fichier joint : 2026-09-21-plan-urgence-pme-e52e6-document-1-analyse-livre-blanc.pdf.

Livre blanc d'origine : IDEE PME, « Faisons de la France une terre d'entrepreneurs », 1re édition, 120 pages. [Texte intégral \(PDF\)](#) · [page de présentation sur idee-pme.fr](#).

Convention de lecture : chaque donnée actualisée porte la mention *[Mise à jour : date — source]*. Les chiffres sans cette mention sont ceux du livre blanc de 2021.

1. D'où viennent ces idées : le livre blanc IDEE PME

Les propositions de ce plan ne sortent pas d'un bureau d'études. Elles viennent du terrain. Le syndicat IDEE PME, Institut de Défense de l'Entreprise et de l'Emploi, a publié le 31 mars 2021 un livre blanc intitulé « Faisons de la France une terre d'entrepreneurs », sous la direction de René Hans, expert-comptable et commissaire aux comptes, fondateur du groupe Hans & Associés et du syndicat. Le document compte 120 pages et 62 propositions organisées en sept thèmes : financement, normes, transmission, justice, fiscalité, entreprise en difficulté et Made in France.

Sa méthode lui donne sa valeur : une enquête auprès des 8 000 clients du groupe Hans & Associés, complétée par des réunions thématiques avec une trentaine de dirigeants. Le texte a été transmis aux élus avant la présidentielle de 2022. Ses auteurs le présentent comme un « passage de témoin », sans prétention à l'exhaustivité.

Le livre blanc est consultable en ligne : [texte intégral](#) et [page de présentation](#). Nous lui devons l'essentiel des idées reprises ici, et nous le citons comme tel à chaque mesure.

Ce que nous avons ajouté

Un texte de 2021 ne pouvait pas connaître ce qui s'est passé depuis : quatre années de lois nouvelles, une vague de défaillances d'entreprises, et surtout la fin des taux zéro. Notre contribution tient en trois opérations, faites sur chacune des 62 propositions :

- **la mise à jour** des chiffres et du droit, avec la date et la source de chaque donnée nouvelle ;
- **la sélection**, selon quatre filtres explicites, pour ne garder que ce qui reste utile, faisable et cohérent avec le Projet 2027 ;
- **le chiffrage**, proposition par proposition, dans un environnement où l'État emprunte à plus de 4 %.

Le livre blanc n'était pas chiffré. Ce document l'est. C'est la différence entre une liste de revendications et un plan d'urgence.

2. Notre méthode de mise à jour et de sélection

Chaque proposition est passée par quatre questions successives.

Filtre	Question posée	Conséquence
1. Actualité juridique	La mesure a-t-elle été adoptée, même partiellement, depuis 2021 ?	Si oui : proposition satisfaite ou reformulée
2. Actualité économique	Le raisonnement tient-il encore avec des taux au-dessus de 4 % ?	Si non : proposition sans objet ou refondue
3. Cohérence	La mesure est-elle compatible avec la doctrine du Projet 2027 ?	Si non : proposition écartée ou renvoyée
4. Chiffrage	Peut-on estimer son coût sur des sources publiques ?	Si oui : retenue ; sinon : conservée en réserve

Résultat du tri sur les 62 numéros du livre blanc, qui comptent en réalité 60 propositions distinctes (les n° 8 bis et 19 bis reproduisent les n° 8 et 19) :

Statut	Nombre	Numéros
Retenue	19	1, 4, 9, 11, 12, 13, 14, 23, 26, 29, 30, 34, 44, 45, 46, 48, 51, 53, 55
Satisfaite ou sans objet	4	5, 10, 52, 58
Partiellement satisfaite, en cours	1	37
Écartée	7	7, 22, 35, 42, 49, 56, 60
Doublon	2	8 bis, 19 bis
Renvoyée vers un autre chapitre	2	25, 62
À vérifier	1	20
Conservée en réserve	28	2, 3, 6, 8, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 24, 27, 28, 31, 32, 33, 36, 38, 39, 40, 41, 43, 47, 50, 54, 57, 59, 61

Le détail de chaque décision figure en annexe. Les propositions conservées en réserve ne sont pas rejetées : elles alimenteront les chapitres Justice & libertés, État & simplification et Transmission du programme.

3. Le constat de septembre 2026

Les taux : la fin d'un monde

Le livre blanc raisonnait avec un plafond de déductibilité des intérêts à 1,19 % (décembre 2020). Le taux de l'emprunt d'État à 10 ans atteint aujourd'hui 4,47 % au 18 septembre 2026, avec un pic à 4,52 % les 15 et 16 septembre. *[Mise à jour : 21/09/2026 — Agence France Trésor, TEC 10 du jour]*

Pour les finances publiques, l'enjeu est considérable : une hausse d'un point de toute la courbe des taux coûte à l'État 3,1 Md€ la première année et 18,4 Md€ la cinquième. *[Mise à jour : 11/05/2026 — Fipeco, fiche sur la charge d'intérêts]*

Les entreprises ne voient pas encore toute la hausse : le taux moyen des nouveaux crédits aux entreprises françaises était de 3,79 % en 2025, contre 3,96 % dans la zone euro. Les deux tiers de la dette des entreprises sont à taux fixe, et la hausse se diffusera progressivement. *[Mise à jour : 15/07/2026 et 04/08/2026 — Banque de France, rapport sur l'épargne réglementée 2025 ; Bulletin n° 265/3]*

Les défaillances : un niveau jamais atteint

68 602 procédures ont été ouvertes en 2025, 15 % de plus que la moyenne 2010-2019 (59 342). Pour les PME hors microentreprises, l'écart atteint 68 %. Les entreprises défaillantes sont plus endettées qu'en 2019 (31,2 % du bilan contre 25 %) et ne disposent plus que de 8,1 jours de trésorerie, contre 43,5 jours pour les entreprises pérennes. Selon la Banque de France, le rattrapage des défaillances évitées pendant le Covid ne suffit plus à expliquer ces niveaux. *[Mise à jour : 10/07/2026 — Banque de France, Bulletin n° 265/2]*

La direction générale des entreprises évalue à 234 000 les emplois menacés par ce niveau de défaillances. *[Mise à jour : 02/2026 — Sénat, commission des lois, citant la DGE]*

La trésorerie et les retards de paiement

Les retards de paiement ont privé les PME de 15,3 Md€ de trésorerie en 2024. 20 % des TPE et 9 % des PME présentaient des capitaux propres négatifs. Le retard moyen atteint 13,6 jours : 17,8 jours pour les grandes entreprises, 12,3 jours pour les PME. Selon la Banque de France, les retards de paiement accroissent de 25 % le risque de défaillance. *[Mise à jour : 02/2026 — Sénat, commission des lois, citant l'Observatoire des délais de paiement et la Banque de France]*

Le crédit et les fonds propres

Le crédit d'investissement reste accessible. Les nouveaux crédits aux PME ont atteint 134 Md€ en 2025 (+ 9 %) pour un encours de 631 Md€. Le blocage se situe ailleurs : dans la trésorerie, dont l'accès se resserre, et dans les fonds propres. La part des PME bien cotées par la Banque de France est passée de 66 % en 2022 à 58 % en 2025, et la part des entreprises très fragiles augmente pour la cinquième année consécutive. *[Mise à jour : 15/07/2026 et 04/08/2026 — Banque de France, rapport sur l'épargne réglementée 2025 ; Bulletin n° 265/3]*

CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2021, EN UNE PHRASE

En 2021, les PME disaient ne pas trouver de crédit. En 2026, elles trouvent du crédit d'investissement, mais manquent de fonds propres et de trésorerie, subissent les retards de paiement de leurs clients et empruntent à plus de 4 %. Le plan d'urgence vise ces quatre points.

4. Ce que 2026 a déjà réglé ou rendu sans objet

Une partie du travail de mise à jour consiste à ne pas proposer ce qui existe déjà. Plusieurs demandes du livre blanc ont été satisfaites depuis 2021, en totalité ou en partie.

N°	Demande de 2021	Situation au 21 septembre 2026	Source
5	Déduire en totalité les intérêts de compte courant (plafond de 1,19 %)	Sans objet : le plafond atteint 4,55 % pour les exercices clos fin 2025	BOFiP, taux de référence publié
10	Libérer les taux d'intérêt	Sans objet : le taux d'usure ne s'applique plus aux crédits professionnels, hors découverts	Code monétaire et financier, art. L. 313-5-1
52	Ouvrir les marchés publics aux entreprises en plan	Satisfaite : seules les entreprises en redressement sans plan ni habilitation restent exclues (loi du 7 décembre 2020)	Légifrance, art. L. 2141-3
58	Déplacer les allègements de charges vers les salaires intermédiaires	Largement satisfaite : réduction générale dégressive unique jusqu'à 3 SMIC depuis le 1er janvier 2026	economie.gouv.fr, 18/06/2026
26	Garantie Bpifrance à 70 %	Partielle : 50 %, portée à 70 % avec cofinancement régional	economie.gouv.fr, fiche garanties création et reprise
37	Organe de recouvrement rapide	En cours : proposition de loi adoptée à l'unanimité par le Sénat le 19 février 2026	Sénat, L'essentiel, février 2026
48	Simplifier les procédures collectives	En cours : même texte, rétablissement jusqu'au 31/12/2028 d'une procédure accélérée, qui a permis un plan dans 72 %	Sénat, L'essentiel, février 2026

N°	Demande de 2021	Situation au 21 septembre 2026	Source
		des cas	
55	Échevinage des tribunaux de commerce	Ouverte : douze tribunaux des activités économiques expérimentés de 2025 à 2028, composés de juges consulaires et d'exploitants agricoles	justice.gouv.fr
4	Fléchier l'épargne vers les PME	Existe déjà : 80 % des 291 Md€ non centralisés du Livret A et du LDDS vont aux PME, mais le ratio affiché de 254 % ne contraint rien	Banque de France, épargne réglementée 2025, p. 43-44
8 bis	« 25 % des liquidations viennent du défaut d'un client »	Chiffre corrigé : les retards de paiement accroissent de 25 % le risque de défaillance	Sénat, citant la Banque de France

5. Ce que la remontée des taux change

Le livre blanc a été écrit avec une OAT proche de zéro. Quatre propositions changent de nature quand l'État emprunte à plus de 4 %.

Allonger les prêts de reprise devient plus utile

Prêt de reprise de 500 000 €	Annuité sur 7 ans	Annuité sur 12 ans	Intérêts cumulés sur 12 ans
Taux de 1 % (monde du livre blanc)	74 314 €	44 424 €	33 093 €
Taux de 4,5 % (hypothèse 2027)	84 851 €	54 833 €	157 997 €

Calcul Élysée Conseils, annuités constantes. À 4,5 %, allonger de 7 à 12 ans réduit l'annuité de 30 000 €, mais les intérêts cumulés atteignent près d'un tiers du capital.

Le fonds citoyen PME doit être indexé

Le livre blanc promettait un rendement garanti de 3 à 4 %. Nous proposons une règle d'indexation : rémunérer l'épargnant au rendement de l'OAT à 10 ans net du prélèvement forfaitaire, soit $4,45\% \times (1 - 31,4\%) \approx 3,05\%$ aujourd'hui. C'est le niveau retenu pour la société publique de placement immobilier du chapitre Logement : une même règle pour les deux véhicules. Le Livret A, remonté à 1,70 % au 1er août 2026, reste en dessous. *[Mise à jour : 15/07/2026 — Banque de France, rapport sur l'épargne réglementée 2025 ; LFSS 2026, art. 12]*

Les fonds propres doivent peser autant que la dette

Une PME qui emprunte déduit ses intérêts, environ 4,5 % aujourd'hui. Celle qui garde ses bénéfices en réserve ne déduit rien. Plus les taux montent, plus cet écart pousse à l'endettement. D'où la refonte de la proposition n° 23 en déduction pour fonds propres.

La garantie publique coûte plus quand le risque monte

Un euro de fonds publics a couvert 21,4 € de risques pour la génération de garanties 2023, contre 15,1 € pour la génération 2022. Avec des défaillances de PME en hausse de 68 % par

rapport à la moyenne, le chiffrage retient le bas de cette fourchette. *[Mise à jour : 10/2025 — PLF 2026, projet annuel de performances du programme 134, indicateur 1.4]*

6. Les huit mesures du plan d'urgence

Chaque mesure est présentée au format du Projet 2027 : origine dans le livre blanc, pourquoi, comment, résultat attendu, chiffrage, puis source, statut et vigilance. Le statut [I] signifie « à instruire » : la mesure est retenue, sa rédaction législative reste à conduire.

Mesure 1 — Des délais opposables, à la banque comme à l'administration

Origine : Livre blanc n° 1 et 14. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	Des dossiers de financement et d'autorisation s'enlisent faute de délai de réponse opposable ; le livre blanc cite 184 jours pour un permis d'entrepôt en France (donnée de 2021 à réactualiser).
Comment	Demande unique de pièces sous 7 jours, réponse bancaire motivée sous 30 jours, décision administrative sous 60 jours, interlocuteur unique. Extension de l'obligation de motivation des refus de crédit déjà prévue par le code monétaire et financier.
Résultat attendu	Des projets qui démarrent plus vite, sans dépense nouvelle.
Chiffrage	Coût faible, essentiellement informatique ; non chiffré à ce stade.
Source, statut, vigilance	[I] Livre blanc p. 15 et 34. Vigilance : prévoir la sanction du dépassement de délai.

Mesure 2 — La fin de la caution à vie du dirigeant

Origine : Livre blanc n° 12 et 13. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	La caution personnelle reste figée au montant initial du prêt alors que le capital dû diminue chaque année ; elle survit aux plans de redressement.
Comment	Proratiser de plein droit la caution au capital restant dû ; étendre à la caution le gel des intérêts accordé à l'entreprise pendant le plan.
Résultat attendu	Un risque personnel proportionné à la dette réelle.
Chiffrage	Coût public nul.
Source, statut, vigilance	[I] Livre blanc p. 30-31. Vigilance : articulation avec la réforme du droit des sûretés de 2021.

Mesure 3 — Une garantie publique qui garantit vraiment

Origine : Livre blanc n° 9 et 26. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	La garantie Bpifrance couvre 50 % du prêt de reprise, 70 % seulement si la Région intervient, et n'est honorée qu'après épuisement des biens de l'entreprise, parfois de ceux du repreneur.
Comment	Quotité de 70 % sans cofinancement régional pour la transmission ; mise en jeu à la défaillance de l'emprunteur.
Résultat attendu	Des reprises financées ; les entreprises garanties croissent de 10,1 points de plus que des entreprises comparables et survivent mieux à trois ans (+ 6 points), selon le PAP 2026.
Chiffrage	20 à 35 M€ par an de dotation supplémentaire (risque couvert de 4,8 Md€ en 2025, part de la transmission supposée de 20 à 25 %, levier de 15 à 21).
Source, statut, vigilance	[I] Bpifrance, bilan 2025 ; PAP 2026 programme 134. Vigilance : la part réelle de la transmission reste à confirmer.

Mesure 4 — Un fonds citoyen d'obligations PME

Origine : Livre blanc n° 4 et 30. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	Les PME manquent de quasi-fonds propres ; l'épargne des Français est abondante, mais le fléchage existant du Livret A vers les PME ne contraint rien (ratio de 254 %).
Comment	Un compartiment d'épargne adossé à la Caisse des Dépôts, rémunéré à l'OAT nette de prélèvement forfaitaire, prêtant aux PME en prêts participatifs, avec garantie publique des premières pertes sur le modèle des prêts participatifs Relance.
Résultat attendu	Des fonds propres pour les PME sans dilution du dirigeant ; une épargne populaire orientée vers l'économie productive.
Chiffrage	Pour 10 Md€ d'encours : environ 95 M€ d'exonération et 10 à 100 M€ de garantie nette, soit 100 à 200 M€ par an à maturité.
Source, statut, vigilance	[I] Banque de France, épargne réglementée 2025. Vigilance : concurrence avec le Livret A ; taux de pertes à calibrer.

Mesure 5 — Une déduction pour fonds propres des PME

Origine : Livre blanc n° 23, refondu. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	La fiscalité favorise la dette : les intérêts se déduisent, les fonds propres non. L'écart grandit avec les taux.
Comment	Déduction, au taux de l'OAT, d'un rendement notionnel sur la hausse des fonds propres des PME, limitée aux cinq derniers exercices.
Résultat attendu	Des PME mieux capitalisées, donc plus résistantes aux chocs.
Chiffrage	Environ 0,2 Md€ la première année, environ 1 Md€ après cinq ans (fourchette de 0,9 à 1,8 Md€). La version d'origine, l'exonération totale des réserves, aurait coûté 4 à 5 Md€ par an.

Source, statut, vigilance	[I] Banque de France, Bulletin n° 265/3 (fonds propres + 7 % et + 4 % en 2025). Vigilance : hypothèse de stock à remplacer par des données de la DGFIP ; compatibilité européenne.

Mesure 6 — Un taux unique de 0,1 % sur les mutations d'entreprise

Origine : Livre blanc n° 29. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	Céder une SAS coûte 0,1 %, une SARL 3 %, un fonds de commerce jusqu'à 5 % : la forme juridique décide du coût de la transmission.
Comment	Taux unique de 0,1 %, compensation des départements et des communes.
Résultat attendu	Des transmissions facilitées ; sur un fonds au prix médian, les droits passent de 2 691 € à 113 €.
Chiffrage	Environ 260 M€ pour les fonds de commerce, plus les parts de SARL : 0,3 à 0,5 Md€ par an.
Source, statut, vigilance	[I] Altares, cessions 2025 (un peu moins de 30 000 ; prix moyen 241 781 € ; médian 112 700 €). Vigilance : estimation à confirmer par l'état A du PLF.

Mesure 7 — Sauver les entreprises viables en difficulté

Origine : Livre blanc n° 11, 48 et 51. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	Une entreprise en plan de continuation est classée en défaut par les banques, qui ne lui prêtent plus, alors que le tribunal vient d'attester sa viabilité.
Comment	Pérenniser la procédure accélérée rétablie par le Sénat ; garantie publique de l'argent frais apporté pendant le plan, qui allège la charge en fonds propres des banques.
Résultat attendu	Des redressements qui aboutissent au lieu de liquidations différées.
Chiffrage	50 à 150 M€ par an, fourchette large.
Source, statut, vigilance	[I] Sénat, février 2026 ; code de commerce, art. L. 650-1. Vigilance : nombre annuel de plans à documenter.

Mesure 8 — Une justice économique et des garanties pour le contribuable

Origine : Livre blanc n° 34, 44, 45, 46, 53 et 55. [Livre blanc IDEE PME](#) ; mise à jour et chiffrage Élysée Conseils, 21 septembre 2026.

Pourquoi	Les tribunaux des activités économiques sont expérimentés jusqu'en 2028 sans magistrat professionnel ; les garanties du contribuable existent dans les textes mais sont peu appliquées.

Comment	Échevinage dans les procédures collectives au moment de la généralisation ; présomption de bonne foi effective ; perquisition fiscale instruite à charge et à décharge ; fin de l'évaluation des vérificateurs au taux de rectification ; groupements de prévention agréés rendus opérationnels.
Résultat attendu	Une justice plus spécialisée et un contrôle fiscal plus équitable.
Chiffrage	15 à 20 M€ par an (environ 150 magistrats).
Source, statut, vigilance	[I] justice.gouv.fr ; livre de procédures fiscales. Vigilance : rapport d'évaluation des tribunaux des activités économiques attendu avant le 1er juillet 2028.

7. Le chiffrage d'ensemble

Mesure	Première année	Rythme de croisière	Principale hypothèse
1. Délais opposables	faible	faible	Coût informatique
2. Fin de la caution à vie	0	0	Aucune dépense publique
3. Garantie publique	20-35 M€	20-35 M€	Transmission = 20 à 25 % du risque
4. Fonds citoyen PME	20-40 M€	100-200 M€	10 Md€ d'encours à terme
5. Déduction pour fonds propres	0,2-0,4 Md€	0,9-1,8 Md€	Hausse annuelle des fonds propres de 20 à 40 Md€
6. Taux unique de mutation	0,3-0,5 Md€	0,3-0,5 Md€	Données Altares 2025
7. Entreprises en difficulté	50-150 M€	50-150 M€	Nombre de plans à documenter
8. Justice économique	15-20 M€	15-20 M€	150 magistrats
Total	≈ 0,8 Md€ (0,6 à 1,1)	≈ 1,8 Md€ (1,4 à 2,7)	

Le financement relève d'un arbitrage à trancher : dans un contexte où chaque point de taux coûte à l'État plusieurs milliards, ce plan appelle un gage explicite. L'ordre de grandeur reste modeste au regard de l'enjeu : 234 000 emplois menacés par les défaillances.

8. Les propositions écartées

N°	Proposition	Motif
7	Amnistie fiscale des fonds rapatriés	Contraire à l'exigence d'exemplarité fiscale du programme
22	Statut protégé des intermédiaires en cession	Mesure de niche, liée à l'activité d'un contributeur du livre blanc
35	Avancement des juges conditionné à la qualité des décisions	Atteinte à l'indépendance de la magistrature ; seul le volet déontologie est conservé

N°	Proposition	Motif
42	Assouplissement du dispositif TRACFIN	Compétence européenne ; reconverti en position de négociation
49	Raccourcissement des délais de licenciement économique	Écarté en l'état, faute de contreparties explicites
56	39 heures et suppression des cotisations salariales	Non financé ; la doctrine du programme déplace l'assiette plutôt que de supprimer la ressource
60	Baisse massive des prélèvements sur les PME	Non financée ; reprise sous forme de mesures ciblées et chiffrées

9. Les chantiers en construction

Ce document de travail sera enrichi à mesure que les pièces suivantes seront intégrées :

- le détail de l'état A du projet de loi de finances, pour fixer le produit exact des droits sur les cessions de fonds de commerce et de parts sociales ;
- la part de la garantie Transmission dans le risque couvert par Bpifrance et sa sinistralité propre ;
- l'évaluation des prêts participatifs Relance, pour calibrer les pertes du fonds citoyen ;
- le rapport 2025 de l'Observatoire des délais de paiement, publié en juillet 2026 ;
- la suite donnée par l'Assemblée nationale à la proposition de loi adoptée par le Sénat le 19 février 2026 ;
- la situation de l'amortissement fiscal des fonds de commerce (n° 20) après 2025 ;
- la part des procédures de sauvegarde, que les statistiques de défaillances de la Banque de France ne comptent pas.

10. Sources, avec leur date

- IDEE PME, « Faisons de la France une terre d'entrepreneurs », livre blanc, 1re édition, 31 mars 2021, 120 pages — [texte intégral](#)
- IDEE PME, page de présentation du livre blanc (méthode, 8 000 clients consultés) — [idee-pme.fr](#)
- Agence France Trésor, TEC 10 du jour, consulté le 21 septembre 2026 — [aft.gouv.fr](#)
- Banque de France, « Défaillances d'entreprises : les dynamiques à l'œuvre au terme de six années atypiques », Bulletin n° 265/2, 10 juillet 2026 — [PDF](#)
- Banque de France, « Quelle est la situation financière des PME et des ETI françaises à l'issue du cycle de taux d'intérêt 2022-2025 ? », Bulletin n° 265/3, 4 août 2026 — [page de publication](#)
- Banque de France, L'épargne réglementée — rapport annuel 2025, 15 juillet 2026 — [PDF](#)
- Sénat, commission des lois, « Lutter contre les retards de paiement et les défaillances d'entreprises », L'essentiel, février 2026 — [PDF](#)
- PLF 2026, projet annuel de performances du programme 134, octobre 2025 — [PDF](#)
- PLF 2026, Évaluation des voies et moyens, tome I, octobre 2025 — [PDF](#)
- Légifrance, code de la commande publique, article L. 2141-3 (loi du 7 décembre 2020) — [legifrance.gouv.fr](#)

- Ministère de l'Économie, fiche sur la réduction générale dégressive unique, 18 juin 2026 — economie.gouv.fr
- Ministère de la Justice, lancement de l'expérimentation du tribunal des activités économiques, 31 décembre 2024 (mis à jour le 3 février 2025) — justice.gouv.fr

Sources citées sans lien (adresse non vérifiée à la date de rédaction) : Fipeco, fiche sur la charge d'intérêts de la dette publique, 11 mai 2026 ; Banque de France, Financement des entreprises, avril 2026 ; Bpifrance, bilan d'activité 2025, février 2026 ; Altares, ventes et cessions de fonds de commerce, bilan 2025, 11 juin 2026 ; BOFiP, taux de référence des intérêts de comptes courants ; ministère de l'Économie, fiche sur les garanties de création et de reprise ; DG Trésor, lancement des obligations et prêts participatifs Relance, novembre 2021 ; loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, article 12.

Annexe. Le devenir des 62 propositions, une par une

Pour chaque numéro du livre blanc : la décision prise après mise à jour et sélection.

N°	Proposition du livre blanc	Décision
1	Accélérer l'instruction des dossiers de financement	Retenue — mesure 1
2	Augmenter la durée des financements de transmission	En réserve — argument d'appui de la mesure 3, plus utile avec des taux à 4,5 %
3	Développer le Rachat Temporaire d'Actifs	En réserve — mécanisme générique, sans opérateur désigné
4	Fonds obligataire pour financer les TPE/PME	Retenue, refondue — mesure 4 (indexation sur l'OAT nette)
5	Déductibilité des intérêts de compte courant d'associés	Sans objet — plafond de 4,55 % fin 2025 contre 1,19 % en 2020
6	Prêts particulier-entreprise et inter-entreprises	En réserve — extension de la loi de 2015 à encadrer
7	Amnistie fiscale des fonds rapatriés	Écartée — exemplarité fiscale
8	Suppression des privilèges fiscaux et sociaux en liquidation	En réserve — perte de recouvrement publique à chiffrer
8 bis	Suppression des privilèges du Trésor (doublon du n° 8)	Doublon — chiffre des 25 % corrigé
9	Rendre la garantie publique attractive	Retenue — mesure 3
10	Libéralisation des taux d'intérêt	Sans objet — l'usure ne s'applique plus aux crédits professionnels hors découverts
11	Garantie d'État des financements	Retenue — mesure 7
12	Protection du patrimoine privé du dirigeant	Retenue — mesure 2
13	Actualisation des cautions	Retenue — mesure 2
14	Modernisation de l'instruction des dossiers	Retenue — mesure 1
15	Stabilité du corpus réglementaire	En réserve — à traduire en règle opposable
16	Commission paritaire de sécurité et d'accessibilité	En réserve — étalement plutôt qu'exonération
17	Financement des travaux de mise aux normes	En réserve — chapitre État & simplification
18	Validité des décisions sur un temps long	En réserve — candidate au format prêt-à-voter
19	Sécuriser la cession d'un établissement recevant du public	En réserve — fusion avec le n° 19 bis
19 bis	Sursis aux travaux après rachat (doublon du n° 19)	Doublon
20	Amortissement du fonds de commerce	À vérifier — dispositif temporaire 2022-2025
21	Disponibilité de l'ARCE	En réserve — chapitre Travail & emploi

N°	Proposition du livre blanc	Décision
22	Statut des intermédiaires en cession	Écartée — mesure de niche
23	Exonération d'IS du résultat mis en réserve	Retenue, refondue — mesure 5 (déduction pour fonds propres)
24	Plus-value assise sur les capitaux propres	En réserve — à réécrire techniquement
25	Sauver les commerces de centre-ville	Renvoyée au chapitre Logement (compartiment de la société publique de placement immobilier)
26	Garantie Bpifrance à 70 %	Retenue — mesure 3 (70 % déjà possible avec la Région)
27	Assurance chômage du chef d'entreprise	En réserve — chapitre Cotisations
28	Aide à l'embauche des entreprises nouvelles	En réserve — effet d'aubaine à évaluer
29	Uniformisation des droits de mutation	Retenue — mesure 6
30	Attirer les capitaux vers la PME	Retenue — mesure 4
31	Réduire la quantité de textes législatifs	En réserve — chapitre Justice & libertés
32	Privilégier le fond à la forme	En réserve — chapitre Justice & libertés
33	Cour de cassation compétente sur le fond	En réserve — avis constitutionnel à solliciter
34	Spécialiser les magistrats commerciaux	Retenue — mesure 8
35	Responsabiliser les juges	Écartée — seul le volet déontologie est conservé
36	Responsabiliser justiciables et avocats	En réserve — amende civile existante à rendre effective
37	Raccourcir les délais de jugement	En cours — volet recouvrement repris par le Sénat le 19/02/2026 ; arbitrage obligatoire écarté
38	Moderniser le fonctionnement de la justice	En réserve — chapitre Justice & libertés
39	Simplifier les relations avec le fisc	En réserve — chapitre État & simplification
40	Présomption d'innocence dans les enquêtes fiscales	En réserve — chapitre Justice & libertés
41	Rémunération des aviseurs fiscaux	En réserve — option d'encadrement à arbitrer
42	Assouplissement de TRACFIN	Écartée — compétence européenne
43	Responsabilité du dirigeant et prélèvement à la source	En réserve — distinguer défaillance et détournement
44	Présomption de bonne foi du contribuable	Retenue — mesure 8
45	Fin de l'évaluation des inspecteurs au résultat	Retenue — mesure 8
46	Aménagement de la perquisition fiscale	Retenue — mesure 8
47	Commissions départementales des impôts	En réserve — format prêt-à-voter

N°	Proposition du livre blanc	Décision
48	Réforme de la procédure de redressement	Retenue — mesure 7 (procédure accélérée rétablie par le Sénat)
49	Restructuration des effectifs	Écartée en l'état
50	Accompagner l'entreprise sous sauvegarde	En réserve — précédent allemand à documenter
51	Crédit bancaire pendant le plan	Retenue — mesure 7
52	Marchés publics pour les entreprises en plan	Satisfaite — loi du 7 décembre 2020
53	Groupements de prévention agréés	Retenue — mesure 8
54	Reprise de l'entreprise par le dirigeant	En réserve — garde-fous à définir
55	Échevinage des procédures collectives	Retenue — mesure 8 (tribunaux des activités économiques 2025-2028)
56	39 heures et salaire brut égal net	Écartée — non financée
57	Travail partiel des inactifs	En réserve — pente de sortie du RSA
58	Revaloriser les bas salaires	Largement satisfaite — réduction générale dégressive unique depuis le 1er janvier 2026
59	Rapprocher formation et marché du travail	En réserve — chapitre Éducation & formation
60	Baisse massive des prélèvements	Écartée — non financée
61	Transmission familiale exonérée	En réserve — extension du pacte Dutreil à arbitrer
62	Nationalisation temporaire stratégique	Renvoyée au chapitre Réindustrialisation